Ecole Fontaine Saint Lubin - 3 rue des écoles - 91790 BOISSY SOUS ST YON
01.60.82.07.75 - Email : 0910068e@ac-versailles.fr

Note de rentrée - Année scolaire **2020-2021**

Horaires de l'école	• De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis **ATTENTION : horaires d'accueil et de sortie différents selon les classes (protocole sanitaire)**
Etude (du CE1 au CM2)	De 16h30 à 18h pour les élèves inscrits à l'étude. L'inscription se fait auprès de la CCEJR. Le goûter est fourni. Les élèves inscrits à l'étude qui désirent quitter à 16h30 doivent impérativement être en possession d'une autorisation écrite des parents (mot dans le cahier de liaison).
Vacances scolaires	**Vacances de Toussaint :** du vendredi 16 octobre 2020 au lundi 02 novembre 2020 **Vacances de Noël :** du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 04 janvier 2021 **Vacances d'Hiver :** du vendredi 12 février 2021 au lundi 01 mars 2021 **Vacances de Printemps :** du vendredi 16 avril 2021 au lundi 03 mai 2021 **Pont de l'Ascension :** du mardi 11 mai 2021 au lundi 17 mai 2021 **Vacances d'été :** mardi 06 juillet 2021 après la classe. Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
Absences	• Les parents doivent prévenir le jour même le maître ou la maîtresse de l'absence de leur enfant en laissant un message téléphonique ou courriel, le plus tôt possible. • Un mot dans le cahier de liaison de votre enfant est indispensable pour justifier son absence.
Retards	Les parents veilleront aux heures d'entrée et de sortie, de manière à ce que les enfants arrivent à l'heure. Ils viendront également rechercher leurs enfants à l'heure. Les retards perturbent le fonctionnement des classes et de l'école. Les « billets » de retard doivent être signés.
Absences des maitres	Les remplacements dépendent de l'Inspection (circonscription d'Arpajon). Tout maître absent est remplacé dans la mesure des possibilités. Dans le cas contraire, les enfants sont accueillis dans une autre classe.
Relations parents-enseignants	• Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourront tenir compte (pour les problèmes de santé, un PAI est nécessaire pour la prise de médicaments sur le temps scolaire.) • Les parents peuvent rencontrer les enseignants sur rendez-vous en le demandant sur le cahier de liaison. • La directrice étant en classe la moitié de la semaine, il est parfois impossible de la contacter par téléphone. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur (qui sera écouté au plus vite) ou, si vous souhaitez la joindre, préférez plutôt ses jours de décharge qui vous seront communiqués dès que connus. • Il a été démontré qu'un contact par mail peut être nécessaire, il faudra donc communiquer una dresse électronique à l'enseignant.
Cahier de liaison	C'est le lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être signées par les parents, après que ceux-ci en aient pris connaissance. De même, les parents pourront inscrire une demande de rendez-vous, etc. Nous vous invitons à le consulter quotidiennement.
Matériel	• Les livres prêtés par l'école doivent être couverts proprement avec du papier plastique **non adhésif** et munis d'une étiquette. • Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires de leurs enfants.
Parasites	Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents sont par conséquent invités à être très vigilants et surveiller fréquemment la tête de leurs enfants. Il existe désormais des produits très efficaces.
Assurance	Les enfants doivent être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sorties, etc.). Les parents doivent vérifier que leur assurance personnelle garantit ces risques et **remettront le plus vite possible une attestation d'assurance au maître ou à la maîtresse**. Les parents peuvent également souscrire une assurance individuelle scolaire.
Site de l'école	Vous pourrez y trouver les informations importantes de l'école (compte rendu des conseils d'école, informations sur le fonctionnement, …) mais aussi suivre l'actualité de l'école. N'hésitez pas à le consulter régulièrement: **http://blog.crdp-versailles.fr/elemboissysoussaintyon/** Pour aller plus vite, **sur Google**, saisir : Ecole Fontaine Saint Lubin. C'est le premier lien !

Signature des parents :